

Fermeture Exceptionnelle Agence Postale



Nous vous informons que l'agence postale sera fermée le samedi 11 juillet 2026.

Restriction de circulation - rue de la Paix



A l'occasion des travaux de sondage AEP (x3) rue de la Paix, à compter du lundi 13 juillet 2026 et jusqu'à la fin des travaux, la circulation et le stationnement seront interdits aux droits du chantier :

- au niveau du n° 8
- face au carrefour avec le Chemin Thomas
- parking du cimetière

(Arrêté municipal 70/2026)

Legs MAILLART



Chaque année, le Legs MAILLART récompense 2 ou 3 meilleurs élèves ayant obtenu leur bac.

Les heureux bacheliers de 2026 peuvent déposer en Mairie un dossier pour solliciter cette attribution.

Pour cela, il vous suffit d'apporter une photocopie du relevé des notes du Baccalauréat ainsi qu'un certificat d'inscription en école supérieure.

COMMUNE DE
TAISSY

La Caisse des Ecoles recrute!

DES ANIMATEURS
DIPLOMÉS BAF A OU
EQUIVALENTS

POUR SES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES
(MIDI, SOIR)

SI TU ES DISPONIBLE,
DYNAMIQUE, ET
INTÉRESSÉ, ENVOIE TON
CV ET TA LETTRE DE
MOTIVATION A

acm@taissy.fr

RENSEIGNEMENTS AUPRÈS DE ELISE BALHAND AU
03.26.82.77.97 / ACM@TAISSY.FR

HORAIRES AMÉNAGÉS DU 13 AU 17 JUILLET 2026

En raison des fortes chaleurs actuellement constatées, la mairie et l'agence postale adaptent exceptionnellement leurs horaires d'ouverture afin de préserver les conditions de travail et d'accueil du public.

Mairie :

Lundi 13 juillet : 7h00-12h00 (accueil téléphonique jusque 15h00)

Mardi 14 juillet : férié

Mercredi 15 juillet : 7h00-12h00 (accueil téléphonique jusque 15h00)

Jeudi 16 juillet : 7h00-12h00 (accueil téléphonique jusque 15h00)

Vendredi 17 juillet : 7h00-12h00 (accueil téléphonique jusque 15h00)

Agence Postale Commune :

Lundi 13 juillet : 9h00-11h45

Mardi 14 juillet : férié

Mercredi 15 juillet : 9h00-11h45

Jeudi 16 juillet : 9h00-11h45

Vendredi 17 juillet : 9h00-11h45

Fermeture des services les après-midi.

Invitation

Monsieur le Maire
et l'ensemble des Conseillers Municipaux
vous invitent à honorer par votre présence la

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 14 JUILLET 1789

Rendez-vous place de la mairie
le mardi 14 juillet 2026 à 9h30

pour se rendre au Monument aux Morts
accompagnés de la batterie-fanfare de
Taissy BF Horizon.

Un pot de l'amitié sera ensuite
servi à la Mairie.

Bonnes Vacances !



Le Maire de Taissy et l'ensemble des membres du conseil municipal souhaitent à tous les Taissotins et Taissotines d'agréables vacances estivales ensoleillées et reposantes.

Rendez-vous le dernier week-end d'août, en pleine forme, pour les festivités liées à la fête patronale.

Agenda

Cérémonie commémorative du 14 juillet 1789

Mardi 14 juillet 2026 à 9h30 sur la place de la Mairie.

Horaires des Messes



Les prochaines messe auront lieu :

- dimanche 12 juillet 2026, à 10h30, à l'église de Taissy.

- samedi 18 juillet 2026, à 18h00, à l'église de Cormontreuil.

- dimanche 26 juillet 2026, à 10h30, à l'église de Taissy.

Objets trouvés



Deux paires de lunettes ont été trouvées au DOJO et ont été rapportées à la Mairie.

Arrêté préfectoral portant interdiction des feux

Vous trouverez sur le site taissy.fr un arrêté préfectoral interdisant les tirs de feux d'artifice, l'incinération de végétaux, les feux festifs (feux de la Saint-Jean, feux de camp, etc.) et les barbecues de plein air (dispositifs à flamme nue : braséros, méchouis, etc.).

Cette interdiction est généralisée au département de la Marne, compte tenu du niveau d'alerte pour les feux de végétation. Elle restera en vigueur tant que le risque incendie ne sera pas redescendu à un niveau acceptable. L'objectif est notamment d'éviter une sur-sollicitation des services de secours.

S'agissant des spectacles pyrotechniques, une dérogation à cette interdiction peut être décidée par le préfet, si les circonstances locales le permettent. Les dérogations ne seront accordées qu'en cas d'absence de risque de départ de feu (absence d'espaces naturels combustibles, dimension des moyens de lutte contre l'incendie mobilisés par le demandeur, etc.).

Afin de solliciter une dérogation, la mairie doit transmettre :

- un plan de la zone de tir ;
- des photos actuelles du site de tir et du périmètre de sécurité ;
- un descriptif de la végétation existante dans le périmètre de sécurité ;
- la zone depuis laquelle est tiré le feu d'artifice (parking, champ (déchaumé ou non), etc.);

Cette demande de dérogation est à solliciter auprès du SIDPC (pref-defense-protection-civile@marne.gouv.fr) au minimum 48h00 ouvrables avant la date du feu d'artifice, et ce afin que le Service départemental d'Incendie et de Secours puisse analyser le niveau de risque incendie.

Marcher sur les traces de Sainte Jeanne d'Arc et du dauphin Charles VII, lors de la dernière étape entre Sept-Saulx et la Cathédrale de Reims, en juillet 1429...

L'association PÈLERINAGE NATIONAL DU SACRE organise une marche le MARDI 14 JUILLET 2026. La Commune de Taissy sera traversée.

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

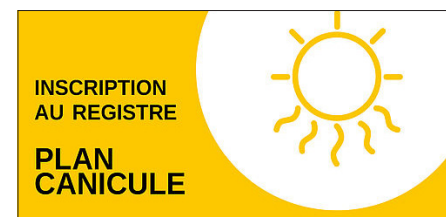
- 8h30/9h30 - Sept-Saulx, messe et départ
- 12h00/13h00 - Sillery, pause déjeuner
- 14h15/45 - Taissy, Eglise Notre Dame
- 15h30 - Cormontreuil, prière devant l'église St André
- 16h10 - Reims, Basilique Sainte Clotilde
- 16h30/45 - Reims, Basilique Saint Remi, pause
- 16h45 - Reims, changement des chapitres (petits groupes de 50 personnes) en procession (un seul bloc de marcheurs)
- 17h30 - Reims, arrivée de la procession à la Cathédrale
- 18h00 - Reims, photo de groupe et temps de prière devant la Cathédrale
- 18h30 - Fin de la manifestation



Objectif REIMS !
Re-naissance de la France, fille ainée de l'Eglise
Marche finale de
Ste. Jeanne d'Arc et Charles VII
Mi-juillet 1429

ARRIVEE 17h45
HALTE DEJEUNER 12h
MESSE 8h30

INSCRIVEZ-VOUS!
PELERINAGE NATIONAL DU SACRE
Mardi 14 juillet 2026
3ème édition
25 km



Plan Canicule 2026

Si vous souhaitez vous inscrire ou faire inscrire une personne âgée ou vulnérable en vue de lui porter aide et assistance en cas d'épisode caniculaire, veuillez remplir et transmettre le coupon à l'accueil de la mairie ou par mail à mairie@taissy.fr

Inscription au registre Plan Canicule 2026

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

- MATIN : 9h-12h (du lundi au vendredi).
- APRÈS-MIDI : 16h30-18h30 (lundi, mardi et vendredi).
Tel : 03 26 82 39 27 Fax : 03 26 97 82 98

AGENCE POSTALE COMMUNALE

- MATIN : 9h-11h45 (du lundi au vendredi) 10h-12h (samedi).
- APRÈS-MIDI : 16h30-18h30 (lundi et vendredi).
Tel : 03 26 04 41 87

NUMÉROS D'URGENCE

17 Gendarmerie Nationale, 18 Pompiers

PHARMACIE DE GARDE

Rendez-vous sur le site 3237.fr ou composez le 32.37.

MÉDECIN / DENTISTE DE GARDE

En cas d'urgence composez le 15 pour obtenir un régulateur du SAMU.